Bruxelles 2 juillet 1893

Cher Monsieur Haghiwara

J'ai bien reçu votre dernière lettre, je ferai en sorte de vous envoyer un millier de francs pour le 12 juillet. Je regrette de ne pas pouvoir pour l'instant vous faire une remise plus importante, mais je me trouve occupé de la liquidation des affaires de succession de feu ma mère et de ce chef je dois verser une somme importante à la fin de ce mois. C'est un moment difficile pour moi mais une fois cette affaire réglée, je serai en mesure ainsi que je vous l'ai promis de vous faire tenir le restant du montant de ma facture. La situation d'ailleurs est fort critique en Belgique au point de vue du marché financier. Les affaires languissent et l'argent se fait rare aussi ne saurais-je m'attendre à pouvoir placer toutes les estampes que vous m'avez laissées à condition. Les amateurs et peintres auxquels je les ai soumises se font tirer l'oreille. M^r Méaux m'en a pris un certain nombre il vous a écrit à ce sujet et vous a demandé une réduction sur une somme de 675 f^{rs} de 75 f^{rs}. II m'écrit que vous la lui avez accordée.

[To 2nd page left]

Seulement cette affaire devra se régler avec moi, afin de ne pas embrouiller les choses, et pour qu'il n'y ait qu'un seul compte entre vous et moi. Puisque j'ai entre mes mains le lot d'estampes à conditions, c'est à moi à vous donner le détail de ce qui sera placé de ce lot. D'autre part le compte de Monsieur Méaux avec vous ne saurait être exact parce que j'ai remis dans le lot à condition quelques estampes que j'avais achetées chez vous pour moi et dont je désirais me défaire parce que j'avais trouvé des analogues dans ma collection. D'autre part j'ai repris en remplacement de celles là d'autres estampes <u>pour moi</u> de votre lot à condition. Vous voyez par là que tout s'embrouillerait s'il fallait faire deux comptes, l'un avec M^r Méaux, et l'autre avec moi. Mais je tiendrai compte à Méaux de la concession que vous lui avez accordée et qui équivaut à 10% environ.

II est donc entendu que M^r Méaux payera <u>à moi</u>, les estampes qu'il a gardées de votre lot, et moi je règlerai ensuite avec vous, c'est ainsi entendu avec M^r Méaux et quand vous le verrez confirmez lui cet arrangement. M^r Méaux est parti pour Paris hier et il a l'intention de s'y fixer pour s'occuper du commerce de l'estampe. Je vous avertis de ceci <u>en confidence</u>. Comme il viendra vous voir, vous ferez peut-être bien de ne pas vous laisser enlever vos plus belles pièces, qui rentreraient ainsi dans le commerce parisien à votre préjudice. Aussi ferez-vous bien d'<u>élever</u> dans ce cas vos prix. C'est un

conseil d'ami que je vous donne. Il est de votre intérêt de faire des prix modérés pour vos clients qui sont collectionneurs pour leur compte. Mais lorsqu'il s'agit de marchands, le cas n'est plus le même. Ce sont là pour vous des <u>concurrents</u> qui viennent vous enlever ce que vous avez de plus beau pour en opérer la vente à des prix parfois double du prix d'achat. Je pense que vous serez de mon avis.

Tout ceci bien entendu entre nous.

Je vous communiquerai bientôt la liste de tout ce que j'aurai vendu de votre lot. Je compte toujours que M. Hayashi me préviendra du moment de son retour à Paris, s'il veut bien me réserver

[To 1st page right]

la première vue des pièces de ler ordre qu'il rapportera sans doute du Japon.

Agréez je vous prie, mes bien cordiales salutations.

E. Michotte